

Dialogues sur les océans

La SMA du Secteur des océans et de l'habitat du MPO et le Réseau de recherche sur la gestion des océans sont heureux de vous inviter à la troisième séance de *Dialogues sur les océans* :

Le nouveau débat sur la souveraineté de l'Arctique

27 mars, 200, rue Kent, BCC 1-2-3, de 15 h à 16 h 30

Présenté par Don McRae
Professeur, Section de common law,
Faculté de droit, Université d'Ottawa

(Présentation en anglais)

Résumé :

Par le passé, les préoccupations au sujet de la souveraineté de l'Arctique se limitaient à veiller à ce que le Canada puisse exercer son autorité sur les eaux du passage du Nord-Ouest. Malgré l'affirmation définitive par le Canada de sa souveraineté sur ces eaux en 1985, étant donné que, selon lui, elles font partie de ses eaux intérieures, les inquiétudes du public et le débat sur la question se sont poursuivis. Aujourd'hui, toutefois, cette question pourrait être reléguée au second plan. Les nouveaux enjeux dans l'Arctique, résultant en partie des changements climatiques, pourraient être davantage liés aux ressources vivantes et non vivantes du bassin arctique et à la gestion des conséquences sur l'environnement de l'exploration et de l'exploitation des ressources. Antérieurement, l'attention était orientée vers nos relations avec les États-Unis, mais l'avenir pourrait être davantage marqué par un engagement beaucoup plus grand avec tous les États du bassin arctique.

L'exposé du professeur McRae portera sur la prise de conscience de la nouvelle souveraineté sur l'Arctique et les répercussions de celle-ci sur les politiques du Canada qui concernent l'Arctique, sur les Canadiens en général et, surtout, sur les Canadiens et les autres qui vivent dans l'Arctique.

Le professeur McRae est titulaire de la chaire Hyman Soloway du droit des affaires et du commerce à l'université d'Ottawa. Ex-doyen de la Section de common law, il se spécialise dans le domaine du droit international. Il a conseillé le ministère des Affaires étrangères du gouvernement du Canada et a été avocat pour le Canada dans de nombreux dossiers d'arbitrage sur la pêche internationale et les frontières. M. McRae a été président du premier comité de règlement des différends, créé en vertu du Chapitre 18 de l'Accord de libre-échange canado-américain.



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada

Canada

Veillez adresser toute question ou toute observation au sujet du contenu de ce message à Jasmine Jarjour, 613-991-6695.